

Six idées reçues à propos de la sécurité dans le cloud

Plus de cinq millions d'entreprises utilisent déjà Google Apps for Business, afin d'être plus productives, de collaborer plus efficacement et de réduire leurs coûts. Cependant, certains chefs d'entreprise hésitent encore à adopter cette solution pour des questions de sécurité. Nous comprenons leur point de vue. En effet, lorsque l'activité de votre entreprise est en jeu, vous ne devez prendre aucun risque.

Il existe de nombreuses idées reçues concernant la sécurité dans le cloud. En voici quelques unes qui méritent d'être corrigées :

Idée reçue numéro 1 : Google va vendre mes données.

Faux : les données que vous stockez sur Google Apps n'appartiennent qu'à vous¹.

À moins que vous n'utilisiez nos services à cette fin, nous ne divulguons pas vos données à des tiers (sauf dans les très rares cas décrits dans nos [Règles de confidentialité](#)). En fait, nous ne vendons, n'échangeons et ne louons aucune information permettant d'identifier personnellement un² utilisateur. Vos données sont à vous et le resteront.

Idée reçue numéro 2 : Les données accessibles sur Internet sont plus vulnérables aux piratages.

Faux : vos données sont mieux sécurisées dans le cloud que dans vos locaux.

Nous protégeons vos données qui transitent sur Internet à l'aide du chiffrement SSL. Nous disposons d'une équipe chargée de la sécurité des informations qui surveille en permanence notre réseau international de centres de données afin que les informations que vous nous confiez soient toujours en sécurité. Nos contrôles de sécurité et d'administration ont reçu la certification ISAE 3402 Type II, et notre suite de collaboration et de messagerie basée sur le cloud est la première à avoir obtenu la certification américaine FISMA (Federal Information Security Management Act). Vous avez en outre la possibilité de mettre en œuvre une authentification à deux facteurs, en plus du mot de passe standard, pour que l'accès à vos données sans autorisation soit encore plus difficile.

Idée reçue numéro 3 : Je ne pourrai jamais récupérer mes données si je change de fournisseur

Faux : vous pouvez exporter vos données où et quand vous voulez.

Nous conservons vos données aussi longtemps que vous disposez d'un compte auprès de nos services. Si toutefois vous décidez de les récupérer, nous mettons à votre disposition des outils pour vous aider à exporter vos e-mails, agendas, contacts, documents et sites. Par exemple, vous pouvez exporter vos documents dans des formats compatibles avec les solutions Microsoft. Pour plus d'informations, consultez le site Web [Google's Data Liberation Front](#).

Idée reçue numéro 4 : Je ne peux pas utiliser Google, car mes données pourraient être stockées en dehors de l'Union européenne.

Faux : Google a signé l'accord [Safe Harbor, négocié entre les États-Unis et l'Union Européenne](#).

Google a adhéré au programme Safe Harbor auprès du ministère du commerce des États-Unis. Ce programme définit des principes en matière de protection des données personnelles : information des personnes, transfert, sécurité et intégrité des données, accès à ces dernières et, enfin, application de ces principes. L'accord Safe Harbor vise à permettre à des entreprises de transférer des données d'ordre personnel entre l'Union européenne et les États-Unis, tout en respectant les sept principes centraux de l'Union européenne en matière de protection des données.

Idée reçue numéro 5 : Google peut lire mes e-mails et mes documents.

Faux : Google n'est pas autorisé à lire vos e-mails ni vos documents.

Les employés de Google n'accèdent jamais aux données de votre compte, sauf dans des circonstances extrêmement spécifiques qui requièrent préalablement votre autorisation (voir nos [Règles de confidentialité](#) pour plus d'informations)³.

Idée reçue numéro 6 : Dans la majorité des entreprises, les systèmes en place sont suffisamment sûrs.

Faux : ce n'est pas tout à fait le cas.

Nos recherches ont démontré que la plupart des propriétaires et responsables de PME surestiment dangereusement leur niveau de protection actuel. Ils ne disposent pas de sauvegardes récentes et ne stockent pas leurs sauvegardes hors-site. Avec Google Apps, les données sont sauvegardées automatiquement dans nos centres de données internationaux, et donc protégées des dommages accidentels, de la perte, du vol et des incendies. Nos recherches montrent également que la plupart des responsables de PME n'ont pas défini de plan de reprise sur sinistre. Nous offrons une disponibilité garantie à 99,9 %⁴ et des fonctionnalités de reprise sur sinistre intégrées performantes, qui sont plus efficaces que la plupart des matériels et logiciels utilisés en interne. Enfin, nous nous sommes aperçus que les données sensibles n'étaient en général pas chiffrées. Avec Google Apps, toutes les données transférées sont chiffrées et leur accès est encore sécurisé par une authentification en deux étapes : vos données sont bien mieux protégées dans notre cloud que sur un ordinateur portable.

¹<http://www.google.com/intl/fr/enterprise/apps/business/benefits.html#security>

²<http://googlepublicpolicy.blogspot.co.uk/2012/02/busting-myths-about-our-approach-to.html>

³<http://support.google.com/a/bin/answer.py?hl=fr&hlrm=en&answer=60762>

⁴Disponibilité garantie à 99,9 % dans le cadre du contrat de service, sans interruption programmée